

**Oligo Prime**

# CropBooster



**15-3-6 + 2% S + micros**

**Nutriment liquide  
avec oligoéléments**

**Analyse minimale garantie**

Azote total (N) 15 % azote hydrosoluble	<b>15 %</b>	Extrait d'écorce de saule	<b>0,1 %</b>
Acide phosphorique assimilable (P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> )	<b>3 %</b>	Acide fulvique (dérivé de la léonardite)	<b>0,12 %</b>
Potasse soluble (K <sub>2</sub> O)	<b>6 %</b>	Chitosane	<b>0,1 %</b>
Soufre (S)	<b>2 %</b>	Substances humiques (dérivées de la léonardite)	<b>0,13 %</b>
Bore (B) (réel)	<b>0,02 %</b>	E.D.T.A. (agent chélatant)	<b>0,5 %</b>
Manganèse (Mn) (chélaté) (réel)	<b>0,05 %</b>	Monoéthanolamine	<b>0,287 %</b>
Molybdène (Mo) (réel)	<b>0,05 %</b>		
Zinc (Zn) (chélaté) (réel)	<b>0,05 %</b>		

**CropBooster** est un nutriment liquide qui contient un biostimulant permettant l'absorption rapide, la translocation des nutriments et le renforcement des défenses naturelles des plantes contre les stress abiotiques. Les nutriments incorporés à la solution améliorent la croissance végétative des plantes. **CropBooster** active la production de 71 enzymes et protéines essentiels qui diminuent les dommages oxydatifs causés par des espèces réactives de l'oxygène (ERO) sur les cultures stressées et il stimule aussi la production d'auxine. Ses oligoéléments—chélatés avec le C-plex et l'EDTA—sont des cofacteurs indispensables à la production et au fonctionnement des enzymes. Il doit être appliqué sur la base d'analyses de sol ou de tissus, à l'apparition de symptômes de carences ou en prévention des stress abiotiques. Pour plus d'information sur **CropBooster**, consulter votre conseiller agronomique.

**avantages agronomiques**

- Amélioration du développement végétal en début de saison
- Réduction des stress abiotiques (agents antiparasitaires, sécheresse, excès de pluie, insectes, grêle, gelée estivale)
- Stimulation des défenses naturelles de la plante

densité **1,200 kg/L**

**Dose gallon US/acre**

**Dose L/ha**

**Cultures**

Betterave	7,5-10	0,8-1,1
Blé, orge, avoine	2-5	0,2-0,5
Canola	2-5	0,2-0,5
Céleri, laitue, épinard	2,5-7,5	0,3-0,8
Crucifères	2,5-7,5	0,3-0,8
Fraise, framboise, bleuët, canneberge	2,5-10	0,3-1,1
Maïs grain, soya, haricot	2	0,2
Maïs sucré	2,5-10	0,3-1,1
Pomme, poire	2,5-7,5	0,3-0,8
Pomme de terre	4-15	0,4-1,6
Tomate, poivron, aubergine	2,5-5	0,3-0,5
Vigne	4-7,5	0,4-0,8

**Application foliaire**

**Moment d'application et remarques**

Entre 8 et 16 feuilles.
3-4 applications espacées de 2 semaines à partir du stade tallage.
3-4 applications espacées de 2 semaines à partir du stade tallage.
Au stade de 3-4 feuilles. Réduire les apports d'azote s'il y a carence de calcium.
Deux semaines après la plantation, répéter 3-4 semaines plus tard au besoin.
De la nouaison à la récolte, aux 14 jours d'intervalle.
Stade de 3 à 4 feuilles trifoliées, répéter au besoin après la floraison.
3-4 applications espacées de 2 semaines à partir du stade 2 feuilles.
De la préfloraison à calice, 15 L/ha (1,6 gallons/acre) dans un minimum de 850 L (90 gallons) d'eau.
Après la floraison, appliquer 2-3 fois à un intervalle de 7 à 10 jours.
À la floraison ou dès que des signes de carence se manifestent.
À partir de la nouaison.

Répéter aux 10 à 14 jours au besoin là où la fréquence d'application n'est pas spécifiée. Ne pas utiliser ce produit lorsque la coloration et la maturité des fruits peuvent être retardées par l'application d'azote.

**Application au sol**

Consultez votre conseiller agronomique pour un dosage adapté à vos conditions.

Appliquer la dose suggérée. Volume d'eau: au moins 200 L/ha (21,5 gallons/acre).

**mode d'emploi**

**Mélange et application.** Bien agiter avant de verser. Remplir le réservoir aux trois quarts. Démarrer l'agitation et ajouter le produit. Rincer les contenants vides et ajouter l'eau de rinçage au réservoir. Ajouter le reste de l'eau et appliquer sans tarder. Pour de meilleurs résultats, appliquer tôt le matin ou tard le soir. Ne pas appliquer sous des conditions desséchantes et lorsque la température extérieure est trop élevée sinon la culture pourrait être endommagée.

**Mélange en réservoir.** Dans certains cas, le mélange en réservoir avec des produits antiparasitaires peut entraîner des incompatibilités physiques et chimiques qui peuvent avoir une incidence sur l'efficacité des produits et le rendement des cultures. Toujours lire et suivre le mode d'emploi sur l'étiquette des fabricants de mélange en réservoir. Consulter les représentants des fabricants de pesticides et un représentant d'Agro-100 afin de déterminer la sécurité et les résultats agronomiques du mélange.

**Compatibilité.** Ce produit est compatible avec la plupart des produits agrochimiques sauf le calcium. Vérifier la compatibilité avant de mélanger en réservoir ou consulter votre conseiller. **Vérifier la compatibilité de la façon suivante.** Dans un récipient transparent propre, ajouter l'eau et les produits à combiner, un à un, en agitant doucement, dans la même proportion que pour l'application. Laisser reposer la solution pendant 30 minutes. Des produits incompatibles produiront une solution laiteuse, floconneuse ou un précipité. Aussi, une séparation du liquide peut se former dans le contenant. Ne pas appliquer en cas d'incompatibilité.

**Entreposage.** Craint le gel.

**Avertissement.** Cet engrais contient du bore, du manganèse, du molybdène et du zinc et ne doit être employé que de la manière recommandée. Il peut être nocif s'il est mal utilisé. Les traitements foliaires n'apportent aux plantes qu'une fraction des nutriments nécessaires à toute bonne production. Ce produit doit être utilisé comme complément à un programme de fertilisation de base établi en fonction d'analyses de sol ou de tissus végétaux. Ce produit contient des crustacés. Des effets indésirables peuvent survenir chez les personnes sensibles. En cas de contact avec la peau, laver avec du savon et de l'eau. Porter un masque antipoussières et des gants de protection. En cas de réaction allergique, consulter un médecin.

**Garantie.** La garantie du vendeur sera limitée aux termes de cette étiquette. L'acheteur sera alors responsable de tous les risques et dommages aux personnes et à la propriété résultant de l'usage ou du traitement de ce produit et accepte donc les conditions stipulées.